

ÉCOLE GRAINES DE VIE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ANNÉE 2018-2019



Association Graines de vie, Chemin noir -11500 Quillan

TABLE DES MATIÈRES

1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE GRAINES DE VIE.....	5
1.1. Vision d'ensemble.....	5
1.2. Organisme de gestion : Association «Graines de vie».....	6
L'essentiel de l'association.....	6
Fiche signalétique de l'association.....	6
2. PROJET PÉDAGOGIQUE.....	7
2.1. Projet éducatif de l'association Graines de vie.....	7
2.2. Principes fondateurs.....	7
Processus vitaux et qualité de vie.....	7
Le respect des choix et des rythmes.....	7
Pédagogie active et éducation nouvelle.....	7
La non-directivité, axe d'une nouvelle éducation.....	8
2.3. Projet pédagogique de l'école : la carte heuristique (Mind map).....	9
L'environnement scolaire.....	9
l'épanouissement.....	9
La socialisation.....	9
Les apprentissages.....	9
L'accompagnement.....	9
Le suivi pédagogique.....	9
2.4. Programme d'étude.....	10
Le curriculum triple.....	10
L'intérêt personnel.....	10
Les étapes de développement.....	10
L'entrée progressive dans la culture générale.....	10
2.5. Organisation du temps scolaire.....	11
Horaires de l'école:.....	11
Calendrier des vacances.....	11
Une journée pas comme les autres.....	12
Journée type en classe élémentaire:.....	12
Journée type en classe maternelle.....	13
Temps périscolaire et présence parentale.....	13
L'adaptation de l'enfant	13
2.6. Équipe pédagogique.....	14
Une équipe qualifiée et diversifiée.....	14
Des personnes ressources.....	14
2.7. Environnement scolaire.....	15

Infrastructure.....	15
Espaces aménagés.....	15
Matériel pédagogique.....	15
3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR.....	16
3.1. Conditions générales d'admission et d'accueil.....	16
Critères minimum d'admission	16
Critères définis comme prioritaires	16
Les modalités d'inscription.....	16
Liste d'attente	16
Ponctualité, assiduité, absences et droit de sortie.....	17
Régulation des visites	17
Stationnement et respect du voisinage	17
Animaux de compagnie	17
3.2. Engagements Ecole – Familles.....	17
Engagement de l'école.....	17
Engagement des familles.....	18
3.3. Liaison entre l'école et les familles	18
Entretiens privés.....	18
Cercles de parentalité.....	18
Outils et ressources de communication et de coopération.....	19
3.4. Financement de l'école.....	19
Frais de scolarisation	19
Déductions et remboursements.....	20
Donations.....	20
3.5. Dispositions sanitaires.....	20
Assurances	20
Certificat et suivi médical	20
Intolérances alimentaires et allergies	20
Projet d'accueil individualisé.....	20
Accueil d'enfant malade	20
Administration des médicaments	20
Vaccinations	21
Premiers secours	21
4. DOSSIER D'INSCRIPTION.....	21
5. ANNEXES.....	25
Recommandations pour améliorer la qualité de développement et d'apprentissage.....	25
Charte d'accompagnement de l'école Graines de vie.....	26

1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE GRAINES DE VIE

1.1. Vision d'ensemble

Dénomination : École Graines de vie

Cadre légal : l'école fonctionnera conformément aux lois en vigueur régissant l'enseignement hors contrat, dans le respect des statuts, du projet éducatif de l'association Graines de vie et des dispositions du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement de l'établissement.

Cycles d'étude : l'école graines de vie est un établissement scolaire de premier degré proposant deux classes multi-âge : maternelle (3 à 6 ans) et élémentaire (6 à 12 ans).

Effectifs : La capacité maximum totale de l'établissement est de 25 enfants.

Courant Pédagogique: Éducation vivante – pédagogie active, non directive.

Affiliations: Fondation Pestalozzi - Fondation pour l'école – Fondation Nature et Découverte - Eco écoles.

Équipe pédagogique :

- Christophe Girard : directeur, référent académique et responsable de l'accompagnement de la classe primaire.
- Un enseignant responsable de l'accompagnement de la classe maternelle (en cours de recrutement):
- Marina Villalonga : Référent pédagogie active maternelle
- Guillaume Villalonga : Référent pédagogie active primaire
- Tuteurs, personnes ressources et intervenants extérieurs.

Rapport personnel accompagnant / enfant : En maternelle : deux adultes pour 12 enfants maximum. En classe élémentaire : deux adultes pour 18 enfants maximum.

Rythmes et horaires d'accueil : L'école sera ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 15h00. Un accueil périscolaire sera possible sur demande à partir de 8h00 et jusqu'à 16h.

Cantine : L'école ne disposant pas de cantine, il sera mis à disposition un espace pour que les enfants puissent prendre sur place un repas préparé par leurs parents ou éventuellement livré par un traiteur.

Vacances : Le nombre annuel de semaines de vacances est de quatorze réparties de la façon suivante : 1 semaine à la Toussaint, 2 semaines à Noël ; 1 semaine en février ; 1 semaine à pâques ; 8 semaines en été et 1 semaine libre en concertation entre les familles et l'équipe pédagogique.

Frais de scolarité : 1800€ + options (accueil périscolaire, frais de traiteur et frais de sorties scolaires).

Participation parentale : Afin de maintenir les frais de scolarité à leur minimum, il est demandé aux familles une participation bénévole mensuelle de sept heures par famille.

1.2 Organisme de gestion : Association «Graines de vie»

La gestion de l'école sera assurée par l'association Graines de Vie, association loi 1901, régie par une gouvernance collégiale.

L'essentiel de l'association

La raison d'être de Graines de vie est d'agir pour une société responsable ayant le respect de l'humain et de la planète comme valeurs fondamentales.

Nos axes d'action :

- ✓ **Un projet éducatif expérimental et innovant** visant à développer une éducation active et non directive, respectueuse des mécanismes du vivant et contribuant à l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte.
- ✓ **Un projet social écologique et solidaire** valorisant l'équilibre et la synergie entre humains et écosystème planétaire.
- ✓ **Une démarche qualité** et un processus de remise en question constructif constant.

Fiche signalétique de l'association

Déclaration : Association loi 1901 à gestion collégiale créée le 16 mai 2012 .

SIRET : 791 683 808 00012

Contact: Information générale: communication@grainesdevie.info

Demandes administratives: admin@grainesdevie.info ;

Téléphone : 06.70.29.30.29. **Adresse**: Chemin Noir – 11500 QUILLAN

Page web: www.grainesdevie.info



2.PROJET PÉDAGOGIQUE

2.1.Projet éducatif de l'association Graines de vie

Tout projet pédagogique de l'association graines de vie se doit d'intégrer les valeurs du projet éducatif de l'association et de prendre en compte aussi bien les processus physiologiques, émotionnels, intellectuels, environnementaux, sociaux et moraux de l'humain.

L'éducation devrait rechercher le développement complet de la personnalité humaine dans le respect de sa propre nature pour amener l'individu à réaliser son potentiel inné d'une façon autonome.

L'étymologie du mot éducation, «educere» signifie «conduire hors de», dans le sens de «faire éclore» ou «élever un enfant». L'objectif premier de l'éducation est donc de permettre à un être humain de «sortir de lui-même», de «se lever plus haut», pour devenir un sujet qui choisit son devenir et non un objet qui subit sa fabrication, c'est-à-dire être son propre créateur.

Notre démarche vise donc à la construction de la personne par elle-même, en relation avec un environnement humain riche et diversifié. Chacun apprend à connaître ses besoins, à développer ses propres idées et à s'exprimer d'une façon authentique. Par la pratique du respect mutuel et de la réciprocité, nous soutenons l'éducation à la paix, l'acceptation de l'autre tel qu'il est, le soin à l'environnement et la conscience d'ensemble.

2.2.Principes fondateurs

Processus vitaux et qualité de vie

Au cœur de notre projet associatif se trouve le respect du vivant et le développement d'espace où la qualité de vie soit valorisée, préservée, cultivée. L'observation du modèle d'organisation du vivant et de ses relations est pour nous une source constante d'inspiration et de compréhension des mécanismes de croissance, d'apprentissage, de développement et de relation de l'être humain.

Notre objectif est de créer des espaces ressources et des espaces de vie en lien avec la nature, où chacun, puisse se construire et s'élever, tout en cultivant un profond et authentique sentiment de qualité de vie.

Le respect des choix et des rythmes

L'enthousiasme est le moteur de l'accomplissement personnel. Être libre et responsable de ses choix permet à chacun de grandir dans un profond respect de sa nature, de son propre rythme physiologique et psychique, et de cultiver son individualité dans une relation saine à l'autre et au groupe. En accompagnant le bien-être, la confiance en soi, l'adaptabilité et l'autonomie de l'individu, nous laissons place à son désir inépuisable de découvrir, d'explorer, de comprendre, d'imaginer, d'inventer et de créer.

Pédagogie active et éducation nouvelle

Le projet éducatif de Graines de vie est un cadre éthique, théorique et pratique basé sur l'expérimentation de la pédagogie active et la non directivité. Loin d'être un modèle figé, il s'agit d'une structure souple, expérimentale, évolutive, intégrative, vivante. Dans la continuité du mouvement des pédagogies actives et de l'éducation nouvelle; les apprentissages se font depuis l'intérêt et la motivation personnelle. Ils se construisent du concret vers l'abstrait en procédant graduellement et au rythme de chacun.

Les outils et méthodes utilisés se basent sur le respect des étapes de développement et les processus d'apprentissage naturels de l'humain et les spécificités de l'individu, lui offrant à chaque moment les ressources adaptées à l'activation et la réalisation de son potentiel inné.

La non-directivité, axe d'une nouvelle éducation

(...) En prenant la décision de donner une éducation différente, indépendamment de la diversité des motifs personnels, nous les parents avons en commun le souhait d'offrir à nos enfants une enfance plus heureuse, peut-être plus heureuse que la nôtre. Nous souhaitons qu'ils soient plus libres, qu'ils n'aient pas à étouffer leurs élans vitaux spontanés pour apprendre. Qu'ils puissent bouger, parler, rire et pleurer, faire ce qui les intéresse, vivre intensément, avoir des relations plus sincères avec leurs camarades et les adultes. (...)

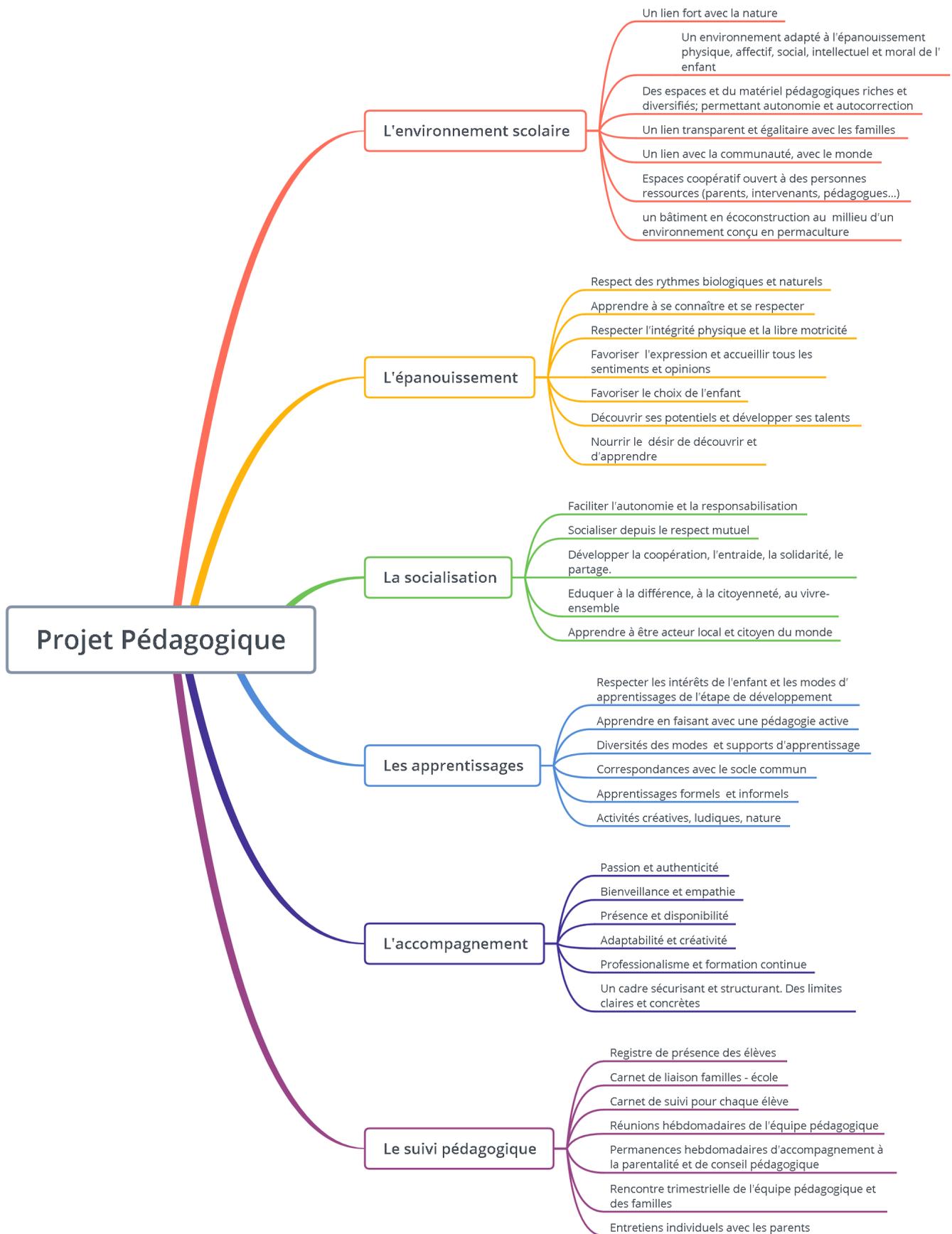
Tôt ou tard, nous nous rendons compte que cette nouvelle pratique éducative remue beaucoup de choses en nous-mêmes. Nous avons grandi et continuerons à vivre dans un monde qui fonctionne à travers la directivité. Les relations familiales, professionnelles, éducatives, commerciales, et même amicales et amoureuses obéissent toutes au même modèle. La directivité est l'axe autour duquel tournent la grande majorité des actions. Les mouvements anti-autoritaristes ou rebelles de tout type ne sont que l'autre face de cette monnaie mondialement reconnue. Une fois identifiée, la directivité nous saute aux yeux de tous côtés, avec de nombreuses nuances et surtout dans les actions et réactions quotidiennes des adultes avec les enfants.

Même en ayant de la pratique pour reconnaître la directivité chez les autres, il reste encore du chemin à faire pour la déceler spontanément en nous, dans chacune de nos relations, surtout avec les enfants. (...) Nous sommes convaincus que l'adulte décidé à agir en faveur d'une nouvelle éducation ne doit pas seulement se fier à son intuition mais également tirer profit du nombre croissant de recherches qui confirment que le chemin de la non-directivité est en réalité celui d'un développement humain authentique. Nous avons à notre disposition les études approfondies de la psychologie génétique de Jean Piaget ainsi que les recherches de la neurologie moderne, un champ énorme qui se nourrit d'environ 500 000 contributions scientifiques par an. D'autres informations importantes proviennent d'instituts qui réunissent au niveau mondial les nouvelles connaissances en matière de biocybernétique et de questions écologiques et sociales plus générales. Ces études convergent toutes vers l'importance d'apprendre à respecter les processus biologiques à tout niveau, au lieu de « dompter » la nature, si l'on souhaite éviter la désintégration de la vie sur notre planète. Cette demande est en faveur de la nature mais aussi de l'homme, qui fait partie intégrante de l'écosystème. Les parallèles entre ces domaines sont impressionnants. Toutes les études confirment que la survie et le développement dépendent d'une interaction autonome entre les organismes vivants et leur environnement. Dans le cas de l'être humain, cette interaction conduit à un fonctionnement authentique qui est le prérequis nécessaire à un raisonnement vital capable de comprendre et de régler les problèmes vitaux.

Lorsque nous commençons à nous rendre compte qu'il est extrêmement important que les enfants pratiquent au quotidien la prise de décisions conformes à leurs besoins authentiques, nous trébuchons immédiatement sur l'apparente contradiction que les environnements préparés visant à favoriser les actions spontanées des enfants ne sont pas des « environnements indéfinis » : mais chaque situation vitale comprend également des limites naturelles et de bon sens, sans lesquelles il n'y a ni le respect mutuel, ni l'environnement détendu indispensables à tout développement authentique. En tant qu'adultes, nous avons tous des difficultés à comprendre la différence entre « être directif » et « poser des limites ». La pratique de la non-directivité nous présente véritablement un nouveau modèle. L'adopter nous met dans une situation proche de celle des enfants : (...) et, comme pour eux, les nouvelles structures de compréhension « grandissent » en nous comme un long processus en vivant avec ouverture et attention, prêts à apprendre de nos erreurs, à renoncer à la sécurité de « savoir les choses à l'avance ». Préparer des environnements pour les enfants est notre défi en tant que parents et professeurs. Pour y parvenir, nous sommes soumis à des processus personnels et familiaux. Les articles de ce bulletin tenteront d'aborder différents thèmes en relation avec ce défi.

Rebecca Wild, Bulletin n°1 de la Fundación Educativa Pestalozzi (Équateur), 1990. Traduction française : Corinne Jeanet, 2016, pour l'association Graines de Vie.

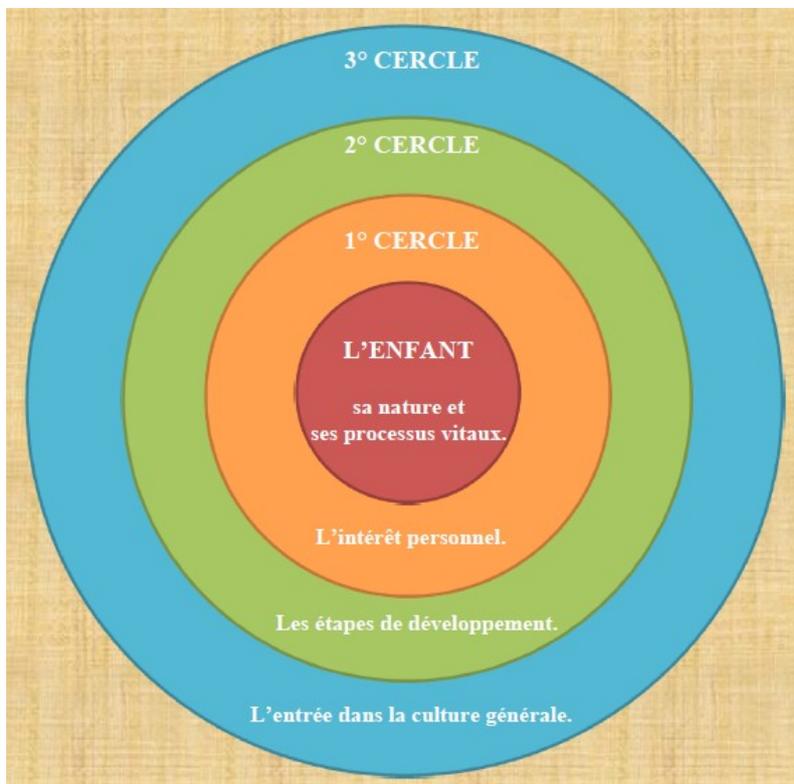
2.3. Projet pédagogique de l'école : la carte heuristique (Mind map)



2.4. Programme d'étude

Le curriculum triple

Le programme d'étude qui guide notre pratique est en grande partie inspiré des recherches d'Alvin Toffler, et des trente années d'expérience de Rebecca et Mauricio Wild de la Fondation Pestalozzi dans la mise en application de ces principes. Ce programme s'inscrit dans un monde dynamique où l'enfant a plus besoin « **d'apprendre à apprendre** » que d'accumuler des savoirs et des techniques qui seront probablement dépassés lorsqu'il sortira de l'école et devra se confronter à sa vie d'adulte. La **confiance en soi**, l'**adaptabilité** et l'**autonomie** que cela implique reposent sur un profond respect de la nature et des rythmes de l'enfant.



L'intérêt personnel

le principal moteur et guide de tous ses apprentissages. Le respect de l'intérêt personnel et des activités spontanées que cela implique est d'une importance capitale pour le bien-être de l'enfant ainsi que pour la qualité de ses apprentissages.

Les étapes de développement

Les modes d'apprentissage et structures de compréhension de l'enfant évoluent au cours des années et des cycles de vie. Chaque étape a ses environnements et jeux pédagogiques adaptés où l'enfant évolue librement et choisit ses activités en fonction de son niveau de maturité. L'adulte, si nécessaire, guide l'enfant avec grande précaution dans la découverte et l'utilisation des outils à sa disposition correspondant à ses besoins du moment et à ceux de son étape de développement.

L'entrée progressive dans la culture générale.

Pour permettre à l'enfant d'intégrer à son rythme et de façon cohérente les structures et modes de relation du monde des adultes, l'entrée dans la société et la culture générale se fait de façon progressive et toujours dans la continuité et le respect des intérêts et besoins d'étapes de l'enfant. Loin d'être séparé du monde, dans une école active, l'élève est en constante interaction avec celui-ci. La frontière illusoire qui sépare l'école du monde extérieur se dilue et ouvre un champ d'expériences où chaque instant et chaque situation sont des opportunités d'apprentissage.

2.5.Organisation du temps scolaire

La durée de l'année scolaire est de 38 semaines; le temps scolaire total est de 864 heures. L'année est divisée en trois temps:

- *Un temps d'école dans l'établissement* représentant un total de 770 heures annuelles réparties sur 35 semaines de 22 heures.
- *Des Classes vertes et projets pédagogiques*: 17 journées de 5h30 réparties sur trois semaines de quatre jours de sorties pédagogiques et 5 jours de projet pédagogique soit 94 heures au total.
- *Quatorze semaines de vacances.*

Horaires de l'école:

L'école est ouverte aux enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 15h. Durant ce temps d'accueil scolaire, la responsabilité des enfants est à la charge de la direction et de l'équipe pédagogique. L'association peut mettre un espace à disposition des familles entre 8h et 9h et entre 15h et 16h; sous réserve de demande et d'organisation faite par le collège des familles. Les enfants seront alors sous la responsabilité des parents. L'école peut à la demande du collège des familles fournir un tuteur pour accompagner les parents présents.

Calendrier des vacances

Rentrée scolaire 2018	Jour de reprise : lundi 17 septembre 2018	
Vacances de la Toussaint 2018*	Début des vacances : samedi 27 octobre Reprise : lundi 5 novembre 2018	1 semaine
Vacances de Noël 2018	Début des vacances : samedi 22 décembre Reprise : lundi 7 janvier	2 semaines
Vacances d'hiver 2019	Début des vacances : samedi 2 mars Reprise : lundi 11 mars	1 semaine
Vacances de printemps 2019	Début des vacances : samedi 27 avril Reprise : 6 mai	1 semaine
Vacances d'été 2019	Début des vacances : samedi 6 juillet	8 semaines
Vacances au choix des familles*	Dates à définir par chaque famille en concertation avec l'équipe pédagogique au plus tard au cours du mois de septembre.	1 semaine
Total		14 semaines

* Etant donné le retard pris dans la construction de l'école, la date de la rentrée est déplacée du lundi 3 au lundi 17 septembre. Afin de conserver le nombre d'heures d'écoles sur le reste de l'année, les vacances de la Toussaint et la semaine de vacances libres sont supprimées.

Une journée pas comme les autres

Lorsque les enfants arrivent le matin, ils ont à leur disposition différents environnements préparés. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, les adultes sont présents et disponibles ; dès le premier contact, ils évaluent l'état de l'enfant et observent sa dynamique et son humeur du jour. Petit à petit, chaque enfant trouve l'activité qui lui convient le mieux et s'y dédie avec grande concentration et intensité. Toujours libre de choisir ses activités, l'enfant est à l'écoute de ses propres rythmes et besoins. D'un instant à l'autre, tout peut changer.

À l'extérieur, des enfants jouent dans le jardin, certains s'exercent à l'escalade ou au saut d'obstacles toujours plus surprenants. D'autres se réjouissent inlassablement des possibilités infinies que leur offre un environnement naturel riche, le bac à sable et les jeux d'eau. Par ici, un groupe s'empresse d'enfiler des déguisements et de mettre en scène les aventures vécues en dehors de l'école ou simplement issues de leur imaginaire. Par-là, un volontaire nourrit les poules pendant qu'un autre arrose le potager, observe la croissance des plantes le sourire aux lèvres.

À l'intérieur, l'ambiance est beaucoup plus calme mais tout aussi active. À leur arrivée, les enfants se dirigent souvent vers leur casier où ils déposent leurs affaires personnelles ou récupèrent un dessin ou un travail en cours. Ils découvrent les nouvelles propositions apportées par les accompagnants avec intérêt et parfois s'en inspirent et se lancent dans de grandes expérimentations et recherches sources d'innombrables apprentissages. Les enfants sont tout aussi libres et spontanés dans leurs activités: certains laissent libre cours à leur créativité dans l'atelier d'art et d'artisanat, d'autres se reposent, lisent ou écoutent des contes pendant qu'un autre groupe se réjouit de la diversité de jeux et de matériel pédagogique concret.

L'adulte est responsable de préparer et présenter le matériel pédagogique et de faire des propositions afin de nourrir les processus des enfants, rythmer la matinée et fournir des opportunités d'apprentissages concrets aux enfants. Il observe toutes les activités et interactions entre les enfants et construit son suivi pédagogique de façon individuelle.

Dès que les enfants acquièrent une confiance suffisante, ils choisissent par eux-mêmes les activités qui correspondent le mieux à leurs intérêts et réalisent leurs apprentissages de façon autonome. Les expériences s'enchaînent comme les jours mais aucun ne ressemble aux autres.

Journée type en classe élémentaire:

9h à 9h30: "ouverture de l'école": entrée progressive des élèves accueillis par les enseignants. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, rester avec leurs enfants pendant ce temps ou solliciter les enseignants pour des consultations rapides (10 min maximum).

9h30 à 10h: "Relaxation et assemblée": La matinée commence par un temps de relaxation et de reliance, suivi par une assemblée où chacun (élèves et enseignants) est libre d'apporter un thème de conversation, une proposition, une présentation, un débat. La vie de la classe, les tâches, les projets personnels ou de groupes, s'organisent et se construisent par les enfants sous la guidance de leur enseignant. L'accompagnement est centré sur l'expression, l'écoute, le respect mutuel, l'intégration, la coopération, l'émergence de projets, la prise de décision ou encore la résolution de conflits.

10h à 12h15: "les grandes découvertes": Il s'agit d'un temps scolaire dédié à accompagner les enfants dans l'*acquisition autonome des apprentissages*. La pédagogie active (Montessori, Freinet, Steiner...) est au cœur de cet espace d'apprentissage. L'enseignant, en s'appuyant sur les projets personnels des enfants, sur des espaces spécialement aménagés pour répondre à tous les besoins d'apprentissages, et sur du matériel pédagogique facilitant l'autonomie, soutient et nourrit les intérêts des enfants tout en assurant un suivi et un accompagnement individualisé.

12h15 à 12h30: "clôture de la matinée" autour de la musique, d'une lecture ou d'un conte.

12h30 à 13h30: “se restaurer et vivre ensemble”: un temps scolaire détendu accompagné par un tuteur membre permanent de l'équipe pédagogique et deux assistants (stagiaires, services civiques ...) engagés sur une année scolaire complète. L'accompagnement sera centré sur les apprentissages de *la vie pratique et du vivre ensemble* autour du temps du repas. Cela inclut l'installation, le nettoyage et le rangement de l'espace repas, et aussi, au besoin, de réaliser des médiations de conflits n'ayant pas pu être résolus dans la matinée. C'est généralement un moment social très animé où les enfants partagent spontanément leurs aventures et découvertes de la matinée ou des événements marquants de leur vie. En écoutant les autres, l'enfant s'ouvre à des perspectives et compréhensions nouvelles.

13h30 à 15h: “Ateliers pédagogiques”: Le tuteur en charge anime un atelier basé sur un centre d'intérêt commun choisi par le groupe d'enfants et leur enseignant en assemblée. Les ateliers sont construits pour accompagner les enfants dans l'exploration transversale et interdisciplinaire de ce centre d'intérêt. Ces ateliers seront structurés selon une progression permettant à chacun de s'y intégrer à son rythme et selon ses besoins et de faciliter la coopération et le travail de groupe, notamment par la pédagogie de projets et les apprentissages selon les intelligences multiples.

Journée type en classe maternelle

9h30 - 11h30 : jeu libre et apprentissages autonomes

Après un bref cercle permettant de réunir et relier le groupe, la première heure et demi est dédiée à l'activité libre. Le jeu spontané permet aussi bien de se libérer de pressions intérieures, de s'exercer à une nouvelle habilité ou encore de créer de nombreuses occasions de socialisation et de coopération.

11h30 - 12h15 : jeu libre ou atelier dirigé

Les ateliers : chaque jour, les accompagnants préparent un espace d'atelier et du matériel permettant de réaliser des activités déterminées correspondant le plus possible aux besoins actuels des enfants. Ces ateliers pourront être réguliers ou ponctuels et le choix d'y participer sera toujours laissé au libre arbitre des enfants. Par exemple : *jardinage, cuisine, bricolage, poterie, musique, danse et expression corporelle, théâtre...*

12h15 à 12h30: “clôture de la matinée” autour de la musique, d'une lecture ou d'un conte.

12h30 à 13h30: “se restaurer et vivre ensemble”: idem classe élémentaire

13h30 à 14h15: “Repos et Temps calme”

La salle de classe des maternelles est utilisée comme salle de repos, un coin sieste y est installé. Dans la salle de motricité sont installés différents espaces autonomes calmes: mandalas, dessins, coin lecture etc...

14h15 - 15h : jeu libre ou atelier dirigé

Les plus grands (à partir de 5 ans), en cours de transition vers la primaire peuvent s'il le souhaitent participer à l'atelier présenté dans la salle des primaires.

Temps périscolaire et présence parentale

- **8h00 à 9h: “temps d'accompagnement parental”** : les enfants peuvent être accueillis dans les locaux sous la responsabilité des parents.

- **15h à 16h: “temps d'accompagnement parental”** : les enfants peuvent être accueillis dans les locaux sous la responsabilité des parents.

L'adaptation de l'enfant

Lors d'une première expérience de la scolarisation ou de la sortie du foyer, l'enfant vit un processus intense qui sera déterminant tout au long de sa vie, notamment dans le champ de la socialisation et de l'individuation. Afin d'assurer que ce processus soit adapté à chaque enfant et à chaque famille, il est possible, en accord avec l'équipe pédagogique, qu'un parent ou une personne de confiance choisie par la famille reste un temps le matin pour accompagner l'enfant dans sa transition de séparation avec ses parents. Si cette situation se présente, le parent ou référent s'engage à respecter l'ensemble des consignes recommandées par l'équipe pédagogique.

2.6.Équipe pédagogique

Une équipe qualifiée et diversifiée

Tous les membres de l'équipe pédagogique sont sélectionnés aussi bien pour leurs compétences et leur expérience dans le domaine de la pédagogie active, mais aussi pour leurs qualités humaines. Pour assurer la diversité et la complémentarité de l'équipe le choix des accompagnants valorisera différentes approches pédagogiques.

En plus de leurs parcours professionnels personnels, tous les membres permanents du groupe pédagogique doivent avoir validé l'ensemble des 2 premiers modules de la formation proposée par le centre de formation de l'association Graines de vie intitulée "Activation d'un nouveau paradigme de vie". Il s'agit d'un socle commun permettant une meilleure cohésion et coopération de l'équipe en cohérence avec le projet pédagogique.

Dans un souci de cultiver un accompagnement de qualité chacun des membres accompagnants participera à des formations complémentaires permettant de diversifier et d'approfondir ses horizons et méthodes pédagogiques.

Des personnes ressources

En plus de l'équipe pédagogique la direction s'engage à faciliter la mise en place d'un pôle de personnes ressources permettant de faciliter la vie quotidienne de l'école et des familles et assurer un service de meilleure qualité. Parmi les personnes ressources il y a notamment:

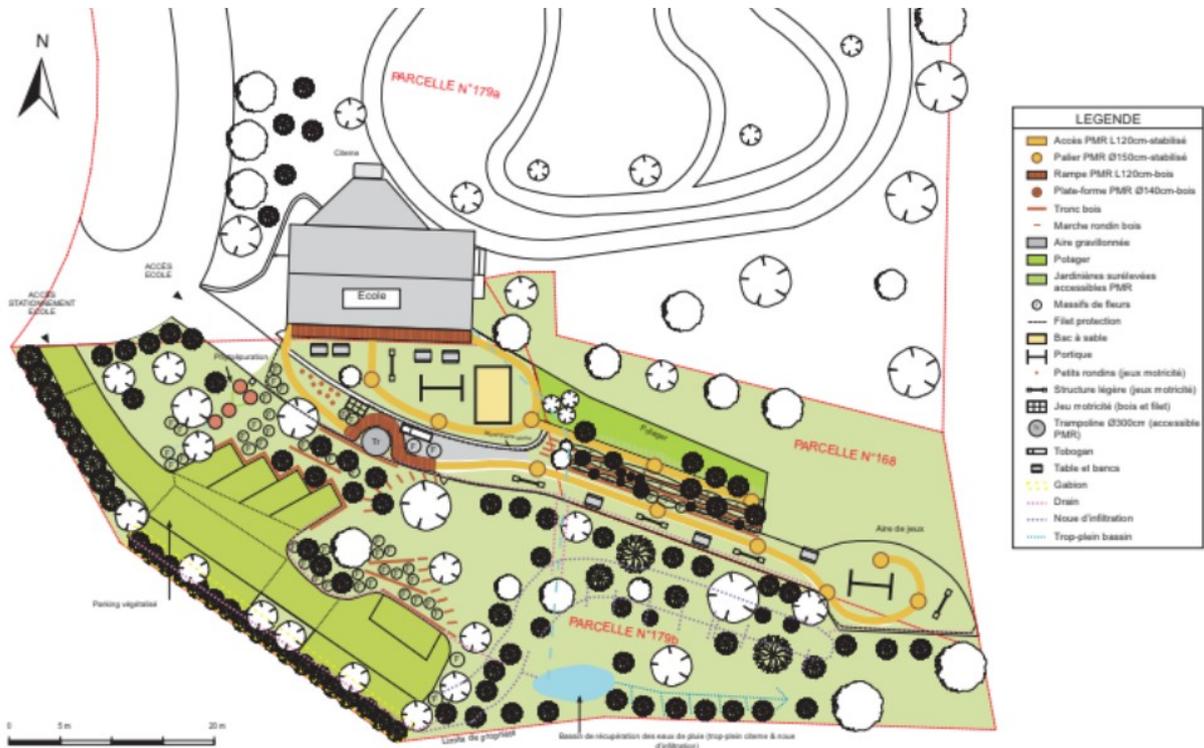
- *Un/une agent administratif*: qui assure le suivi de la vie administrative de l'école (dossiers scolaires, salaires, comptabilité, tenue des registres)
- *Un/une responsable de la communication*: qui à l'exception des sujets administratifs, coordonne la communication interne et externe, l'animation des réseaux sociaux.
- *Un/une responsable locaux*: qui coordonne la maintenance et l'entretien des locaux, met à jour les registres techniques, coordonne et planifie les chantiers.
- *Un/une infirmier(e)*: personne de référence pour toutes les questions sanitaires.
- *Un/une facilitateur(trice)*: pour faciliter les rencontres de groupes et réunions ou assurer la médiation en cas de conflit.
- *Un/une responsable qualité*: qui a comme principale fonction d'être à l'écoute des familles, des personnes ressources et du personnel encadrant afin de repérer les besoins et éventuels dysfonctionnements et pouvoir ainsi y répondre dans les meilleurs délais.

* Selon les besoins spécifiques des enfants, la direction peut faire appel à des consultants ou intervenants extérieurs capables de compléter les compétences déjà présentes dans l'équipe pédagogique.

2.7. Environnement scolaire

Infrastructure

L'environnement dans lequel l'enfant grandit est d'une importance capitale pour son bien-être, la qualité de ses apprentissages et sa réalisation personnelle. Pour créer un espace de meilleure qualité, nous avons construit une école sur les principes de l'architecture écologique et de la permaculture, utilisant des matériaux nobles tels que le bois, la paille, la chaux et la pierre, au milieu d'un environnement naturel riche et diversifié et d'une conception intelligente de l'infrastructure scolaire pour le plus grand respect des normes des établissements recevant du public (ERP), ainsi que de la qualité de vie et des apprentissages de l'enfant.



Espaces aménagés

Les espaces aménagés sont le terreau fertile où l'enfant enracine et cultive ses expériences, apprentissages et processus de développement. Ils sont spécialement conçus pour satisfaire les besoins correspondant à l'étape de développement de l'enfant. La diversité et la richesse de l'entourage de l'enfant combinées avec la liberté totale de choisir ses activités créent un cadre idéal pour un apprentissage naturel et sans pression.

Matériel pédagogique

Une des grandes richesses de la pédagogie active est la diversité et l'intelligence du matériel pédagogique qu'elle propose. Conçu pour permettre un apprentissage, autonome, concret et expérimental, ce matériel assure un apprentissage ludique et naturel de l'enfant. Notre approche intégrative nous permet d'unir avec cohérence et efficacité un matériel et des méthodes issus de différents courants des pédagogies actives (Montessori, Freinet, Steiner...).

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

3.1. Conditions générales d'admission et d'accueil

Dans la limite des places autorisées et disponibles, l'établissement organise l'accueil d'enfants âgés de 3 à 12 ans.

Critères minimum d'admission

- Avoir 3 ans révolus pour être admis en école maternelle et 6 ans pour l'école élémentaire.
- Compléter toutes les modalités d'inscription.
- Être libre de dettes envers l'association Graines de vie
- L'inscription d'un enfant est considérée comme effective lorsque le dossier d'inscription est complet, rempli et signé par les familles et validé par la direction de l'école.

Critères définis comme prioritaires

- Avoir un frère ou une sœur déjà inscrit dans l'école.
- Ancienneté dans la liste d'attente.
- Maintenir un équilibre d'effectif entre école maternelle et élémentaire.
- Maintenir un équilibre relatif entre les élèves de sexe masculin et féminin.
- Habiter dans un périmètre de 30 min de transport .
- Si l'enfant est déjà scolarisé, il quittera son école dans laquelle aucune classe n'est menacée de fermeture.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est complet lorsqu'il contient :

- L'adhésion familiale à l'association Graines de vie.
- Le contrat de scolarisation signé par les tuteurs légaux de l'enfant et le directeur de l'école.
- La fiche d'information de l'enfant intégralement remplie et signée.
- La fiche sanitaire remplie et signée.
- La fiche de demande d'autorisation de droit à l'image
- Un certificat médical datant de moins de trois mois à la date de rentrée scolaire
- Un certificat de vaccination DTP, certificat de contre indication ou autre document attestant de la régularité administrative.
- 2 photos d'identité

Le règlement total des frais d'inscription et le dépôt des chèques des frais de scolarité ou une autorisation de prélèvement mensuel accompagné d'un RIB.

- 1 enveloppe timbrée.

Liste d'attente

Il est demandé à toutes les personnes souhaitant inscrire leur enfant sur la liste d'attente, d'exprimer par écrit ou courriel leur intention. Il leur sera envoyé un formulaire à remplir. A réception de ce formulaire complété, l'enfant sera inscrit sur la liste d'attente et l'école fournira un récépissé aux familles.

Les nouvelles inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique d'inscription sur la liste d'attente et des critères dits prioritaires.

Ponctualité, assiduité, absences et droit de sortie

* Le portail de l'école sera verrouillé à 9h30. En cas de retard, l'enfant pourra être accueilli sans condition à partir de 13h30 ou le jour suivant.

* Des absences ponctuelles sur les temps d'accueil de l'après midi seront tolérées pour les enfants de moins de 5 ans sous réserve d'une bonne communication entre les familles et l'équipe pédagogique et que cela n'entrave pas le processus de développement et d'apprentissage de l'enfant.

* En cas de retard ou d'absence, il est demandé aux parents de prévenir au plus vite l'équipe pédagogique.

* Seuls les parents ou des personnes majeures et mandatées par les parents par écrit auprès de la direction ou de l'administration de l'école sont autorisés à venir chercher les enfants.

Régulation des visites

* Pour le respect des processus des enfants et du bon fonctionnement de l'école; les parents s'engagent à s'inscrire en début de trimestre s'ils souhaitent participer en tant qu'observateur ou proposer un atelier dans l'école et à se conformer aux règles des visiteurs, notamment en ce qui concerne des interactions avec les enfants ou accompagnants, espaces pédagogiques et limites appliquées aux adultes.

* Les visites extérieures, autres que les parents, seront considérées par l'équipe pédagogique avant toute approbation.

* Les journées de portes ouvertes seront tenues en dehors des horaires destinés à l'accompagnement des enfants.

Stationnement et respect du voisinage

Afin de respecter au maximum la vie et les espaces privés du voisinage, il est important que chacun respecte avec la plus grande attention les zones de stationnement et les horaires de l'école. Il appartient à chacun de s'informer auprès de la direction ou de l'équipe accompagnante à ce sujet.

Animaux de compagnie

* Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la présence d'animaux familiers est strictement interdite dans l'enceinte de l'école pendant les horaires d'accueil.

* Dans le cadre d'ateliers organisés par l'équipe pédagogique, l'établissement se réserve le droit d'autoriser l'accès à certains animaux à la cour de l'école. Il sera dans ce cas demandé une attestation à un vétérinaire certifiant de la bonne santé de l'animal et de l'absence totale de risques sanitaires pour les enfants ou le personnel.

* En cas d'allergies d'un enfant à certains animaux, les familles sont responsables d'en informer l'établissement dans la fiche sanitaire.

3.2. Engagements Ecole - Familles

Engagement de l'école

* L'école « Graines de Vie » s'engage à accompagner votre enfant selon les principes de la pédagogie active non-directive pour l'année scolaire et à lui proposer des espaces pédagogiques et un accompagnement adaptés aux besoins de son étape de développement et à ses processus et rythmes personnels.

* L'école «Graines de Vie » fonctionnera conformément aux lois en vigueur régissant l'enseignement hors contrat (notamment vis à vis du respect du socle commun), dans le respect des statuts, du projet éducatif et de la charte de l'association Graines de vie ainsi que des dispositions du projet pédagogique et du règlement de l'intérieur de l'établissement.

* L'école s'engage à contracter des enseignants et des intervenants qualifiés pour assurer l'accompagnement et le suivi pédagogique des enfants.

* L'école s'engage à assurer un espace de dialogue et de réflexion afin de pouvoir partager avec les parents les observations faites et d'enrichir le suivi pédagogique de leur enfant.

Engagement des familles

Les parents et /ou représentants légaux souhaitant inscrire leur enfant dans l'école :

* Reconnait l'école Graines de vie comme un espace et service associatif dédié à l'accompagnement des enfants et de leur famille en pédagogie active non directive.

* Reconnait avoir pris connaissance du projet d'établissement, et accepte(nt) d'y adhérer et de tout mettre en œuvre afin de le respecter.

* S'engage à fournir toutes les pièces demandées pour l'inscription et à respecter les termes du contrat de scolarisation et des paiements qui y sont associés.

* Reconnait être informés du règlement intérieur et du projet pédagogique et être en accord avec ceux-ci.

* Reconnait avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'école et s'engage à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement intérieur de l'établissement.

* S'engage à respecter la ponctualité et l'assiduité de leur enfant au cours de l'année scolaire.

* S'engage à ce qu'au moins un parent soit présent à chacune des réunions et entretiens familiaux. Si les parents ne trouvent pas de solution de garde, ils s'engagent à consulter l'équipe pédagogique avant de venir avec un enfant.

* S'engage à informer la direction si l'enfant participe à une activité extra-scolaire ou une thérapie.

* En plus des apports financiers, chaque famille s'engage à apporter un temps de bénévolat minimum de 7h mensuel par famille en accord avec les besoins et le cadre placé par l'établissement qui inclut des rencontres régulières entre familles et école.

→ Les parents qui souhaitent s'impliquer plus dans l'accompagnement de leurs enfants et la vie de l'école, peuvent contacter l'équipe pédagogique ou la direction pour avoir plus d'information sur les modalités disponibles (proposer une exposition, animer un atelier, organiser ou participer à une sortie, participer à une période d'observation au sein de l'équipe pédagogique, participer à une formation...).

3.3.Liaison entre l'école et les familles

Entretiens privés

Afin d'accompagner au mieux chaque famille, l'équipe accompagnante et la direction s'engagent à accueillir, dans la limite de leurs disponibilités, les parents dans des entretiens privés. Un temps de permanence hebdomadaire sera assuré par l'équipe pédagogique à cet effet.

Cercles de parentalité

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants et de leur famille, l'école organise cinq fois par an une rencontre de deux heures au cours desquelles familles, accompagnants et intervenants pourront échanger leurs expériences et questionnements autour du processus de développement de l'enfant, de la parentalité, de la pédagogie de l'établissement ou de l'éducation en général. Comme l'intitulé l'indique, ces réunions sont réservées aux adultes. Ces réunions représentent une partie importante de la vie de l'école et sont obligatoires et comptabilisées dans le temps de participation parentale.

Outils et ressources de communication et de coopération

Pour assurer une communication fluide et une bonne coordination entre le groupe pédagogique et les familles :

- * L'association, en accord avec les familles, a créé un collège indépendant de l'école permettant aux familles de s'organiser, de participer et de coopérer librement et sans interférence avec le bon fonctionnement de l'école.
- * Des personnes et ressources sont à disposition des familles pour faciliter leur intégration et participation joyeuse dans le projet.
- * Un tableau d'affichage est mis à disposition des familles pour faciliter la communication entre l'équipe pédagogique et les parents pour tout ce qui concerne les informations générales de l'école et du collège des familles.
- * Il est de la responsabilité des familles de se tenir informées.
- * Un carnet de liaison est demandé aux familles dans la liste des fournitures pour chaque enfant afin de faciliter les échanges autour du suivi de ses processus personnels.
- * Un espace en ligne est mis à disposition du collège des familles pour faciliter la communication et la coopération.
- * Des info-lettres sont envoyées régulièrement aux familles pour les tenir informées des événements et des activités de l'école et de l'association. Les info-lettres seront affichées au panneau d'information de l'école.
- * La direction et/ou les accompagnants s'engagent à se rendre disponibles 10 min avant le début de la matinée (de 9h à 9h10) pour toute consultation rapide avec les parents. En cas de besoin, les parents peuvent faire une demande d'entretien personnel plus long qui sera tenu en dehors des horaires dédiés à l'accompagnement des enfants.

3.4. Financement de l'école

En tant qu'établissement privé hors contrat, l'école se doit d'être totalement autonome quand à son financement. Ainsi, aucune aide de l'état ne sera reçue. Le coût moyen d'une école privée allant de 3500 à 8000€ par enfant par an. Notre éthique et notre souhait est d'éviter une sélection faite sur l'argent et à terme de pouvoir proposer une scolarité gratuite sans perdre en qualité.

Dans le but de ne pas faire reposer le coût global du fonctionnement de l'école exclusivement sur les familles, l'association Graines de vie met en place un système de financement partagé entre les scolarités payées par les familles, la récolte de dons et la prestation de services complémentaires comme par exemple, des événements et des formations.

L'économie actuelle de l'association ne nous permettant pas une scolarité gratuite, nous proposons une scolarité globale de 1800€ par an par enfant.

Frais de scolarisation

Il est demandé aux familles une participation financière se composant de :

- l'adhésion familiale à l'association d'un montant de 25 €
- Les frais d'inscription d'un montant de 250 € par famille.
- Les frais de dossier d'un montant de 25 € par enfant.
- les mensualités de scolarité par enfant : $10 \times 150 = 1500€$

** les frais de dossiers, d'adhésion et d'inscription sont à régler au plus tard 15 jours avant la rentrée.*

** Il est possible de mensualiser les scolarités en 10 paiements soit en fournissant 10 chèques datés et signés (encaissés le 10 de chaque mois), soit en organisant un virement mensuel automatique.*

Déductions et remboursements

* En cas de rupture de contrat, passé le délai des 30 jours ouvrés, les mensualités restantes seront restituées.

* En aucun cas les frais d'inscription, d'adhésion et de dossier ne pourront être déduits ni remboursés.

Donations

Il est possible à une famille ou un proche souhaitant soutenir le projet de réaliser un don en plus des frais de scolarisation. Ces dons sont déductibles d'impôts. Pour toute information complémentaire, merci de contacter l'administration de l'école.

3.5. Dispositions sanitaires

Assurances

L'école souscrit à une assurance scolaire qui couvre les enfants et le personnel sur le temps scolaire ainsi que les locaux (inclus dans les frais d'inscription). Le(s) parent(s) s'engagent à contracter en plus une assurance de responsabilité civile et à joindre une attestation au dossier d'inscription.

Certificat et suivi médical

Les enfants ne sont admis que sur présentation d'un certificat médical de moins de trois mois au jour de sa rentrée scolaire, attestant que l'enfant est apte à la vie en collectivité. De plus, il est impératif que la fiche sanitaire de l'enfant soit complétée et jointe au dossier d'inscription.

Intolérances alimentaires et allergies

Il est particulièrement important que l'équipe d'accompagnement soit bien informée des risques d'intolérance alimentaire et surtout de réactions allergiques. Dans le cas d'un enfant faisant une crise d'intolérance ou d'allergie qui ne figure pas sur sa fiche sanitaire, l'établissement décline toute responsabilité.

Projet d'accueil individualisé

Tout diagnostique, traitement ou besoin spécifique lié à la santé ou à l'autonomie de l'enfant doit impérativement être signalé dans sa fiche sanitaire. Selon la situation, l'école et les familles établiront un plan d'accueil individualisé (PAI).

Accueil d'enfant malade

Pour tout ce qui concerne les parasites transmissibles (poux, gale ou autres) et maladies infectieuses, il est demandé aux familles de garder l'enfant chez lui tant qu'il est contagieux, afin de préserver les autres enfants et le personnel accompagnant. En cas de doutes ou de litiges, le personnel de l'école se réserve le droit de renvoyer temporairement un élève chez lui afin de préserver l'environnement sanitaire de la collectivité qui est sous sa responsabilité. L'enfant sera réintégré dès que la période de contagion sera révolue. La direction se réserve le droit d'exiger un certificat médical à la famille attestant de sa rémission.

Administration des médicaments

Il est demandé aux parents de veiller à ce que les traitements médicaux prescrits par le médecin soient administrés à l'enfant en dehors des heures de présence à l'école. Dans le cas où le traitement contraigne l'enfant à prendre ses médicaments durant le temps d'accueil, il sera demandé aux parents d'en informer la direction afin qu'il puisse être mis en place un plan d'accueil individualisé en concertation avec le médecin traitant.

Vaccinations

En vue du respect des lois en vigueur régissant l'accueil des enfants en collectivités nous demandons un certificat de vaccination, de contre indication ou tout autre document attestant de la régularité de la situation de l'enfant par rapport aux vaccins obligatoires.

Premiers secours

Enfin, pour prévenir à toute situation d'urgence l'ensemble du personnel accompagnant sera formé aux premiers secours dans un délai maximum de 3 mois après son intégration. L'école disposera en permanence d'au moins une personne formée aux premiers secours.

4. DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir pour chaque famille:

- Adhésion familiale à l'association Graines de vie.

Pièces à fournir pour chaque enfant :

- Convention de scolarisation
- Fiche d'information.
- Fiche sanitaire.
- Fiche d'autorisation de droit à l'image et de sorties.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un certificat médical datant de moins de trois mois à la date de rentrée scolaire
- Un certificat de vaccination DTP, certificat de contre indication ou autre document attestant de la régularité administrative.
- 2 photos d'identité
- 1 enveloppe timbrée.

Règlement

** Les chèques sont à adresser à l'ordre : Association Graines de vie. Et les prélèvements automatisés accompagnés d'une autorisation de prélèvement mensuel et d'un RIB.*

Les dossiers sont à adresser par courrier à : Association Graines de vie, chemin noir - 11500 QUILLAN.

CONVENTION DE SCOLARISATION

ÉCOLE GRAINES DE VIE

Entre:

Association Graines de Vie / École Graines de vie

Chemin Noir - 11500 Quillan

Et : Mr..... et/ou Mme.....

Demeurant : au (adresse complète) :.....

Représentant(s) légal (aux) de l'enfant : (nom/prénom)

Né le :/...../.....

La présente convention a pour objet de valider la scolarisation de l'enfant cité ci dessus au sein de l'école Graines de Vie. Les deux parties reconnaissent et s'engagent à respecter toutes les conditions et engagements décrits dans le règlement intérieur et le projet pédagogique tels décrits dans le projet d'établissement en vigueur.

Fait à : le :/...../.....

Signature(s), suivie(s) de la mention lu et approuvé :

Le(s) parent(s) ou responsable(s) légal (aux)

Le chef d'établissement

Rupture de contrat :

* Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'école, une famille souhaitant quitter l'établissement pendant la validité du contrat devra en informer l'administration au moins 30 jours ouvrés (6 semaines de classe) avant le départ effectif.

* Dans le cas d'une rupture pour manquement aux engagements pris, la rupture de contrat ne pourra être définitive qu'après un entretien entre le chef d'établissement et le(s) représentant(s) légal(aux) de l'enfant (dans un délai maximum de 30 jours ouvrés), puis envoi d'un courrier recommandé qui témoignera des manquements constatés.

FICHE D'INFORMATION

Photo

L'enfant :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance :

La mère :

Nom et prénom : N° de tél :

Email : Adresse :

Le père :

Nom et prénom : N° de tél :

Email : Adresse :

Tuteur légal : la mère Le père Autre : (préciser).....

Nom et prénom : N° de tél :

Email : Adresse :

FICHE SANITAIRE

Personne à contacter en cas d'urgence :

- En cas d'urgence, j'autorise le personnel encadrant à prendre les mesures nécessaires (1^{ers} secours et appel des services d'urgences).

Médecin traitant : N° de tél :

Antécédents médicaux (allergies, traitements, pathologie, accident, intervention chirurgicale...) :

Votre enfant suit-il une thérapie ou un traitement? (préciser)

Vaccinations :

L'enfant nécessite un plan d'accueil individualisé (PAI) : Oui Non

Je soussigné-e, tuteur légal de l'enfant, certifie l'authenticité des informations fournies ci-dessus. Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

ADHESION FAMILIALE

Nous souhaitons devenir membres et soutenir l'association graines de vie en joignant à ce bulletin un chèque de 25€ à l'ordre « Association graines de vie ».

Nom et Prénom	Téléphone	Courriel	Parenté

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné:

Responsable(s) légal(aux) de(s) l'enfant(s)

Autorise

N'autorise pas

L'association Graines de vie à utiliser l'image de mon(mes) enfant(s) pour les usages suivants :

- Promotion de l'association sur flyers / affiches / journaux
- Promotion de l'association sur le site internet et les réseaux sociaux de l'associations

La publication ou diffusion de l'image, ainsi que tous les commentaires seront anonymes, ne comporteront aucun détails de la vie privée ni ne porteront atteinte à la dignité.

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné:

Responsable(s) légal(aux) de(s) l'enfant(s)

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à participer à des sorties pédagogiques organisées sur le temps scolaire par l'école Graines de Vie.

Fait à : le :/...../.....

Signature(s), accompagné(es) de la mention lu et approuvée

5. ANNEXES

Recommandations pour améliorer la qualité de développement et d'apprentissage

Afin d'offrir à l'enfant les meilleures conditions de développement et d'apprentissage, nous recommandons aux familles d'être vigilantes sur les points suivants.

Sommeil et repos : Le rythme scolaire et les processus de développement sont riches en stimulations pour l'enfant. Afin d'en profiter au maximum et de pouvoir intégrer au mieux les apprentissages, nous recommandons une attention particulière sur les temps de repos et de sommeil de l'enfant. Le respect d'un rythme de vie régulier et détendu est un facteur clé du bon développement de l'enfant.

Alimentation : Nous recommandons aux familles d'être attentives à l'alimentation de l'enfant pendant le temps scolaire. En effet, certains aliments comme les sucres ajoutés, les produits raffinés et les aliments industriels ont un effet négatif sur le développement naturel de l'enfant, sa santé, sa capacité d'attention, de gestion de ses émotions et d'apprentissage.

Présence et attention exclusive : Un des facteurs les plus décisifs dans le bien-être émotionnel et le développement naturel de l'enfant est le lien qu'il peut construire dans l'intimité avec ses parents. Ce lien se construit notamment sur des moments de présence totale et une attention exclusive. La sécurité qui en découle forme le terreau de tous les apprentissages autonomes.

Accueil des sentiments : Afin que l'enfant puisse construire sainement son intelligence émotionnelle, sa vie affective et son estime de soi, l'accueil inconditionnel des sentiments, sans jugements, est d'une importance capitale. L'enfant est souvent habitué à être peu écouté et accueilli dans ses sentiments ce qui l'amène à se fermer à l'adulte et qui génère un grand stress chez l'enfant et dans la famille. L'expérience de l'école Graines de vie amène les enfants à reprendre confiance dans la valeur de leurs sentiments et le bien-être apporté par l'ouverture et le partage de ceux-ci. Une des conséquences directe est que l'enfant va progressivement exprimer plus de sentiments à ses parents ce qui peut perturber les familles ou leurs proches. Tous les sentiments peuvent être accueillis, cependant il est important de poser des limites sur les comportements liés à ces sentiments.

Limites : Les limites, tels que nous l'entendons, sont des repères qui apportent sécurité et cohérence à l'enfant. Le cadre sécurisant ainsi posé permet à l'enfant de se lancer sans retenue dans les apprentissages à sa portée et d'interagir avec le monde dans une relation plus respectueuse et autonome. Pour avoir un effet constructeur sur l'enfant, il est fondamental que les limites soient adaptées aux besoins et capacités de l'enfant et de son étape de développement, qu'elles soient concrètes, pratiques, conséquentes et libres de toute violence physique ou émotionnelle.

L'effet des écrans : Il est internationalement admis et scientifiquement prouvé que les écrans ont un effet très nocif sur la construction du cerveau et le développement de l'enfant. Toute attention prolongée vers une source de lumière directe (smartphone, tablettes, ordinateurs, téléviseurs...) est contraire à la physiologie du cerveau et génère un stress intense qui va perturber le développement du cerveau. Afin de retrouver son équilibre, l'organisme génère des mécanismes de compensation et de décharge qui vont interférer avec un développement naturel et autonome (baisse de la capacité d'attention et de concentration, conflits de réalités, isolement etc...). La qualité des programmes et leur adéquation avec l'étape de développement et la maturité de l'enfant sont des facteurs de stress qui s'ajoutent à l'effet physiologique de l'écran.

Si les familles le désirent, ces thèmes peuvent être développés par l'équipe pédagogique lors des cercles de parentalité organisés dans l'école ou en entretien privé.

Charte d'accompagnement de l'école Graines de vie

« Nous ne sommes pas des professeurs sinon des personnes de références et des accompagnants (...) inlassablement nous nous demandons ce que représente le sentiment de qualité de vie pour un enfant. »

Rebecca Wild.

Qualité de vie : Notre priorité consiste à nous assurer que l'environnement dans lequel les enfants grandissent soit détendu et adapté à leurs besoins authentiques, que les enfants s'épanouissent dans et par la joie, et que leurs expériences les aident à construire un sentiment de qualité de vie.

Authenticité : afin que chaque enfant puisse développer son potentiel personnel dans un cadre de qualité; nous nous engageons à être sans cesse en recherche d'une meilleure qualité d'attention, d'écoute de présence et de compétence.

Bienveillance : Chaque enfant est accepté dans ses processus et ses sentiments et accompagné individuellement selon ses besoins.

Autonomie : les méthodes et outils pédagogiques employés sont destinés à accompagner l'enfant dans la prise en main autonome de ses processus d'apprentissage et de développement.

Respect mutuel : Nous nous assurons que les limites de sécurité et de cohabitation soient en accord avec la condition unique de chaque enfant, l'étape de développement et les normes en vigueur. Chaque enfant sera clairement informé et accompagné avec bienveillance dans l'acquisition des règles de sécurité et de vie commune.

Confidentialité : Nous nous engageons à respecter la vie privée des familles et à ne dévoiler aucune information personnelle relative aux enfants et leurs familles en dehors des réunions pédagogiques et obligations administratives.

Intégration des familles : Afin d'assurer une action conjointe avec les familles nous réservons une permanence d'écoute (en dehors des horaires d'accompagnement des enfants) hebdomadaire destinée aux parents ainsi qu'une rencontre mensuelle pour échanger entre accompagnants et parents nos expériences, observations et réflexions.

Lien avec la nature : Milieu originel et essentiel de l'Homme, le lien avec la nature a une grande place dans notre approche éducative. Prendre le temps d'observer et de vivre la nature, savoir s'y immerger sans l'altérer, la préserver, l'enrichir de notre expérience humaine sont certains éléments clefs de notre approche de l'éducation à l'environnement.

Ouverture sur le monde: En tant qu'acteurs engagés dans une transition de société et de paradigme nous sommes à l'écoute des besoins de notre territoire, ses populations, ses réseaux, ses acteurs, ses institutions et tissons des liens autour des valeurs qui nous sont propres dans un état d'esprit coopératif, ouvert et un regard tourné vers l'avenir.